

Sommer

Le bilinguisme, réalité sociale et espace culturel	2
MEKHILEF Messaouda.....	2
De l'odonymie de Sétif	15
Dr BOUZIDI Boubaker, M. SLAIM Laid.....	15
Enseignement et apprentissage de la grammaire à travers une rédaction journalistique des faits-divers en français.....	30
Chez les élèves de 1^{ère} AS.....	30
M.r : Zebiri Abdelerezak.....	30
Le trouble des déficits d'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H) et les difficultés de diagnostics	46
Pr : Farid El Masssioui, Dr: Mokhtar Bouteldja, Dr : Guillaume Roussarie	46

Le bilinguisme, réalité sociale et espace culturel

MEKHILEF Messaouda

M-L. Debaghine Université Sétif 2

Date de réception : 13/06/2016 Date d'acceptation : 12/12/2016

Résumé :

De définition si lâche, le bilinguisme est, en l'Algérie un fait avéré, individuellement et socialement. Des locuteurs et des écrivains algériens réussissent tant bien que mal à traduire une « socioculturel » locale dans cet idiome : sont-ils bilingues, écrivent et parlent-ils ce français dit hexagonal ou cet autre français d'Algérie ? Oui si on considère que l'espace et le temps du fait bilingue le définissent, qu'il y a plusieurs bilinguismes et contextes de son déploiement et que les niveaux et les variantes du bilinguisme sont la conséquence du niveau des locuteurs des langues en usage.

Mots clés: bilinguisme, *bicultural*, langues/ en contact, sociolinguistique, arabe, français.

ملخص:

حتى وان استعصى تعريفها او تشعب فان ازدواجية اللغة حقيقة يسهل ملاحظتها في عديد المجتمعات بما فيها الجزائر، بعض الجزائريين وبخاصة الكتاب باللغة الفرنسية منهم طالما ينجحون في التعبير عن واقع ثقافي اجتماعي وطني بحث باللغة الفرنسية. هل يمكن اعتبارهم متمكنين من اللغة الفرنسية او ان اللغة التي يتقنونها هي بينية (عربية/فرنسية)

قد يكون هذا لو اعتبر ان الزمان والمكان وكذا الظروف ومستوى المتكلمين بلغة ما يحدد مدى

تمكّنهم من هذه اللغة

مفاتيح: ازدواجية اللغة . عربية . فرنسية . لغة جوارية . علم الاجتماع اللغوي

Abstract:

Definition if lache, bilingualism is, in Algeria - a fact proved, individually and socially. Algerian speakers and writers succeeded in translating a local sociocultural into this idiom: are they bilingual, write and speak the French or hexagonal French or Algerian?

In spite of its complexity, the phenomenon of bilingualism can easily be observed in many communities, including Algeria. In the Algerian context, some Algerians- especially those who write in French- succeed in expressing the national, cultural and social reality purely in French. So, can we consider them fluent in the French language, or the language they master is interface (Arab/ French). Yes, if we consider that time, space, circumstances, and the level of language speakers determines the extent of the language mastery.

Hedda may be if we consider that the time, place and CDA

Keywords: Bilingualism. Arabic .French .Jawarah language.Linguistic science meeting

Le bilinguisme, réalité sociale et espace culturel

La thématique de l'identité et en particulier de l'identité linguistique, est ainsi souvent concomitante à d'autres thématiques telles que celle des pratiques des langues en situation de diglossie ou du plurilinguisme,...

Arezki, Synergies Algérie n° 2, 2008

Du contact des langues à l'identité linguistique, au bilinguisme, la transition que suggère Arezki Abdenour est heureuse en ce sens que tout est lié quand il s'agit de traduire le culturel dans une langue autre que celle du vécu. La problématique est entière qui fait douter Ali Akika, auteur et cinéaste, du sentiment de la facilité de son dépassement qu'affichent, à son sens, certains écrivains francophones. Sceptique, il dira que *“la langue est mon territoire, ma patrie”, disent des écrivains dont l'œuvre est écrite dans une langue autre que maternelle. Cela a été dit si souvent que ça devient un lieu commun.*” (Akika, *Le MatinDZ* du 02/09/2016)

Aussi paradoxal que peut le penser Akika, *«la langue française apparaît, jusqu'à présent, comme un legs historique difficile à intérioriser mais également comme pan de conscience linguistique impossible à refouler»* (Sebaa, 2015 : 21).

Mieux, renchérit Arezki (op.cit), « *le français est devenu une langue algérienne qui s'est créolisée en se mélangeant à l'arabe, et qui s'est intégrée dans la vie et dans la langue quotidiennes.*»

Qu'est-ce que le bilinguisme ?

Imaginons que la langue soit un chemin faisant le lien entre ce qu'on voit, ce qu'on pense et ce qu'on exprime ; la syntaxe serait l'itinéraire, la grammaire le moyen de transport, les mots des bornes routières marquant les étapes. Que se passe-t-il si, au lieu d'une seule borne, deux se côtoient ? Federico PRANDI.

Rien d'évident ne vient nous y initier, nous instruire ou nous en renseigner. Sa définition est si lâche que chacun y va de sa théorie. Ce serait posséder plus d'une langue pour certains alors que pour d'autres, il suffit de pouvoir communiquer dans plus d'une langue, même apprises. Pour d'autres encore il faudrait pouvoir le faire dans le respect de la norme grammaticale en vigueur dans ces langues. Les moins intransigeants acceptent qu'on puisse comprendre des messages libellés dans des langues différentes.

De fil en aiguille, certains, comme Marion Maurin, arrivent à s'interroger sur le bilingue avant de traiter du bilinguisme. Qu'est-ce que c'est ? Qui l'est et qui ne l'est pas ? Quels contextes et quelles circonstances favorisent ou, au contraire, défavorisent l'acquisition de ce statut ? Et, en vertu de quoi devient-il un statut ? On en arrive même à se poser des questions du type :

Le cerveau d'un bilingue fonctionne-t-il différemment d'un autre ? Et que peut apporter le fait d'être élevé avec deux langues ? Le fait de parler une langue étrangère a-t-il une influence sur notre manière d'être ? (Maurin <https://fr.babbel.com>)

Ce même Marion Maurin, qui trouve que toute définition du bilinguisme est floue et reste imprécise malgré la bonne volonté de ceux qui s'y essaient, en vient à

considérer le bilinguisme comme un mythe : chacun a sa propre idée sur la question. Sur ce plan, si chez le commun des mortels, les opinions divergent, la communauté scientifique n'est pas mieux lotie. Les critères sont trop laches et instables : « *On peut en conclure que le bilinguisme est un phénomène relatif, qui se mesure plutôt en terme de degrés qu'à l'aune d'une définition absolue ; mais surtout, que le bilinguisme est quelque chose de profondément subjectif, de ressenti* », dira-t-il.

La sociologue Kaoutar Harchi (Chercheuse associée au Cerlis -Laboratoire Paris-Descartes-CNRS), va plus loin en déniaut aux francophones (donc aux non natifs) le statut ou l'attribut de bilingues. A partir des parcours de cinq illustres écrivains algériens de langue française (Kateb Yacine, Assia Djebar, Rachid Boudjedra, Kamel Daoud et Boualem Sansal), elle déjoue le stratagème de la reconnaissance littéraire, accordée aux écrivains étrangers francophones, qu'elle trouve au rabais car, fait-elle constater, la reconnaissance de ces cinq écrivains n'a jamais été «pleine et entière». Elle ajoute : « *Cela s'explique par l'organisation hiérarchique du champ littéraire français. Au sein de ce champ, le rapport à la langue est fondamental.*

Très globalement, deux régimes co-existent.

D'un côté, le régime dominant des écrivains français, nés en France, ayant la langue française pour langue maternelle et respectant totalement la cohérence du schéma territoire/langue/moeurs/ culture.

De l'autre, un régime subalterne d'écrivains «de la périphérie», qui ont appris le français et se retrouvent dans une sorte de bilinguisme. (HARCHI, 2016)

Nos écrivains de langue française font-ils partie de ce lot ? Cela étayerait notre thèse et expliquerait la facilité avec laquelle ils réussissaient allègrement à traduire

une socioculture locale dans cet idiome à mi-chemin entre le français et l'Arabe algérien, ce français d'Algérie, oserions-nous écrire.

Bilinguisme individuel et bilinguisme social «Le bilinguisme, une valeur ajoutée»

Avant de parler du bilinguisme, qu'il soit individuel ou social, il faut quand même noter que ce bilinguisme vient de bi langue, donc de langue, laquelle est l'objet d'étude de la linguistique. Elle est aussi l'ensemble du système d'expression des idées. C'est un fait social : ainsi, dans la/les société/s, il existe plusieurs langues qui changent et évoluent ; de fait, une langue ne peut exister sans société et sans individus la pratiquant. C'est ce qui fait dire à Saussure que « *la langue est le produit social de la faculté du langage* ». (SAUSSURE F. (de), 1990)

Le bilinguisme dont nous allons disserter dans ce qui suit est tout d'abord le fait de la pratique simultanée, par un sujet parlant, de deux langues complètement différentes. Nous entendons par là les niveaux lexical et syntaxique et les langues maternelles de l'Algérie et le français. En effet, « *si le français est aujourd'hui parlé par plus de deux cents millions d'individus, c'est qu'il a largement débordé —et ceci depuis toujours — les frontières de l'Hexagone.* » (Birame, 2014)

Actuellement parlée (presque) partout dans le monde, la langue française ne jouit pas du même prestige ni ne souffre des mêmes aléas là où elle est en cours. En effet, la façon dont elle est arrivée à cohabiter avec la ou les langues maternelles en usage est déterminante à plus d'un titre. En tout cas en Algérie, si son usage est controversé (même si elle occupe une place importante) elle traîne, de façon irréversible, un passé colonial inscrit (à jamais) dans les mémoires. Pourtant, si les spécialistes (pédagogues et didacticiens) dégagent et définissent trois variantes du français en usage dans le monde, en l'occurrence le français langue maternelle (FLM), le français langue seconde (FLS) et le français langue étrangère (FLE), en

Algérie, même si c'est la troisième variante qui est officiellement adoptée et hautement proclamée, la situation du français correspond plutôt à la deuxième (FLS).

La notion linguistique du bilinguisme est généralement définie en rapport avec la capacité d'un individu de s'exprimer aussi bien dans une langue que dans une autre. Cela laisserait penser que les compétences et les performances (orales mais peut-être aussi écrites) du locuteur dans les deux langues sont identiques et efficacement utilisées dans des contextes sociolinguistiques différents. Le mot de BLOOMFIELD peut-être interprété dans ce sens, lui qui a considéré le bilinguisme comme « *la possession d'une compétence de locuteur natif dans deux langues* ». (Bloomfield, 1933: 56)

Or, il peut s'agir tout simplement de la faculté d'une personne d'échanger avec un interlocuteur natif d'une langue étrangère, à la simple condition qu'il y ait une intercompréhension.

En général, et à titre illustratif, le bilinguisme est constaté dans la présence de deux langues différentes chez un individu, dans différentes interactions langagières comme c'est le cas autour de nous des natifs de et des initiés à la langue arabe dans leurs interactions avec des sujets parlant français ou anglais, par exemple ; les trois langues présentant des différences fondamentales.

A partir du moment où l'échange se produit, qu'il a compréhension des messages formulés, on peut déduire que les sujets de l'échange sont des bilingues même s'ils peuvent présenter des niveaux de maîtrise assez hétérogènes.

Sur un autre plan, le bilinguisme (et partant, le multilinguisme) est considéré, aussi bien par les linguistes que par les sociologues comme l'une des principales conséquences du contact des langues. C'est justement ce que pense MACKAY qui l'a

expliqué comme suit : « *Nous définirons le bilinguisme comme l'usage alterné de deux ou plusieurs langues par le même individu* ». (Mackey, 1976, 9)

Pour sa part, Georges MOUNIN va jusqu'à considérer comme bilingue tout sujet qui s'exprime dans deux langues même si elles sont pratiquées dans la même communauté. Il définit le bilinguisme comme étant « *le fait pour un individu de parler indifféremment deux langues ; également coexistence de deux langues dans la même communauté, pourvu que la majorité des locuteurs soit effectivement bilingue* ». (MOUNIN, 2004)

Tout cela est là pour nous renseigner sur le fait avéré, et maintenant certifié et illustré, que le bilinguisme se caractérise par plusieurs attributs et se décline sous différents aspects et types, dont les deux grandes catégories que sont le bilinguisme individuel et le bilinguisme social.

On peut constater et voir à l'œuvre, par endroit, un bilinguisme individuel et un bilinguisme social : cela veut dire que dans une même société, les sujets peuvent parler plus d'une langue du fait que la société pratique, en parallèle, deux langues différentes au moins: de fait, le sujet est bilingue parce que sa société l'est, de part ses membres qui le sont individuellement. C'est le cas par exemple et par excellence des anciennes colonies françaises d'Afrique (Cameroun, Sénégal, Mali, Niger, etc.) C'est aussi le cas en Belgique, au Québec et en Suisse, d'où le Dictionnaire BFQD.

Parmi les peuples des pays colonisés, les algériens qui parlent leurs langues maternelles (Arabe algérien et/ou Tamazight) mais aussi -pour une bonne proportion- le français, peuvent être qualifiés de bilingues sans que la société algérienne ne le soit dans sa totalité. Dans ce cas, d'importantes et de larges catégories sociales sont bilingues (réelles ou occasionnelles).

Donc pour distinguer le bilinguisme individuel du bilinguisme social, dit aussi bilinguisme d'état, il faut mentionner que, d'un côté, le sujet parlant qui peut s'exprimer en utilisant deux langues est bilingue (s'il choisit de le faire librement). En revanche un autre membre de la même société qui ne sait parler que sa langue maternelle et officielle, ne l'est pas.

Le cas prototypique extrême du bilinguisme individuel est constaté et donné en exemple à l'occasion d'un colloque organisé à Genève par des linguistes français, espagnols, italiens et allemands : il y avait quatre chercheurs : le premier ne parle que le français, le deuxième s'exprime en français et en espagnol, le troisième parle la langue italienne et la langue allemande et le dernier sait utiliser toutes ces langues. Lors de leurs échanges et discussions et pour que leurs interlocuteurs les comprennent, l'un utilise l'espagnol, l'autre l'allemand, le troisième le français, l'allemand s'exprimait aussi en français parce qu'il le maîtrise suffisamment bien. (Calvet, 2009)

Cela prouve, s'il en est, qu'en société où les sujets ne sont pas tenus d'apprendre et de maîtriser plus d'une langue pour entrer en communication avec autrui, cette société, elle, n'est pas bilingue ; elle ne le sera qu'à la condition que tous ses membres comprennent au moins deux langues du moins (même si cela peut ne pas concerner tous les individus de la société ou que quelques uns seulement ne maîtrisent pas une deuxième langue).

On peut citer l'exemple des colporteurs et autres marchands ambulants qui viennent d'une société donnée pour présenter et vendre leurs marchandises. Certains peuvent prétendre à l'intégration dans cette société qu'ils finissent bel et bien d'intégrer. Ils connaissent peu de rudiments de la langue de cette société -qui est différente de la leur- mais cela ne les dissuade pas dans l'accomplissement de la

tâche qui les y a conduit. En effet, en entrant en discussion et en commerçant avec leurs clients, ils apprennent à chaque fois, ça un mot, là une structure qu'ils utiliseront selon la nécessité. Ainsi, en étant en contact avec la langue d'autrui, et dans la durée, ils finissent par la maîtriser.

Concernant justement le bilinguisme social, il est différent, on le voit, du bilinguisme individuel car, en société, les sujets parlant peuvent utiliser indifféremment l'une ou/et l'autre langue, qu'ils maîtrisent suffisamment bien pour que s'établisse l'échange.

Le bilinguisme social met l'accent sur les performances linguistiques dont peuvent se prévaloir les individus au sein d'une communauté ou d'un groupe ethnique ; performances liées à leur appartenance à cette société où ces langues sont en usage, voire en vogue.

Un autre cas est illustré par l'exemple du colonialisme qui installe et entretient une ambiance et un environnement linguistique par la contrainte ; il arrive à forger au sein du pays colonisé une compétence de communication dans sa langue. Cela est illustratif d'une forme de construction du bilinguisme social qui fait des colonisés des sujets parlant, en plus de leur (s) langue (s) nationales, la langue du colonisateur.

En Algérie, au cours de la colonisation, et partant du contact des langues, les algériens ont fini par apprendre à se servir du français par la force des choses alors que les français, du fait de leur fréquentation très limitée des natifs, n'apprennent et ne parlent que de façon rudimentaire l'arabe ou le berbère (contrairement au clergé qui, lui, se mêle et infiltre la société pour des raisons qu'il veut passer pour humanitaires). En revanche, les pieds-noirs, du fait de leur intégration et de la fréquentation assidue des indigènes, parlaient couramment aussi bien l'arabe pour

certains que le berbère pour d'autres. On peut parler ici de bilinguisme social au sein des deux communautés citées.

C'est pour cela que William-F. Mackey insiste sur le fait que la collectivité (société) a besoin qu'il y ait une intercommunication entre ses membres (individus), c'est-à-dire si les gens ne parlent pas les uns aux autres, ne communiquent pas, le moyen pour le faire -la langue- s'amenuise, faiblit et risque de disparaître. Car, pour prétendre à l'existence il faut que cette langue serve.

Ainsi donc, le bilinguisme individuel consiste en la capacité pour un individu d'utiliser de deux langues différentes (chez nous, une personne est bilingue à partir du moment qu'elle communique indifféremment en arabe et en français ou en tamazight et en français, par exemple : c'est le cas le plus récurrent.

Le bilinguisme social est la pratique de deux langues différentes en société, l'ensemble des membres de cette société échangent et dans l'une et dans l'autre de ses deux langues.

François Grosjean, psycholinguiste de l'Université de Neuchâtel en Suisse parle de son expérience du bilinguisme ; c'est l'approche que nous privilégions, écoutons le dire:

« J'ai eu la chance de vivre et de travailler pendant de nombreuses années dans au moins trois pays: la France (...), les Etats-Unis (...) et la Suisse (...). Cette vie imprégnée de langues et de cultures différentes, et jalonnée de nombreuses recherches et publications, m'a permis de mieux comprendre ce qu'est le bilinguisme.

J'ai été frappé par les mythes qui entourent cette réalité (...)

- une idée très répandue veut que le bilinguisme soit assez rare. En fait, (...) la moitié de la population du monde est bilingue (...).

- un deuxième mythe veut que la personne bilingue possède une maîtrise parfaite et équivalente de ses différentes langues. En réalité, à cause du principe de complémentarité (...), il est rare qu'une telle maîtrise soit atteinte dans toutes les langues.

Cette réalité sociolinguistique et discursive a changé la définition de la personne bilingue; elle n'est plus basée sur l'aisance que le bilingue possède dans ses langues mais sur l'utilisation régulière de celles-ci dans la vie quotidienne.

Parmi d'autres mythes qui entourent le bilinguisme, énumérons les suivants:

- le bilingue acquiert ses langues dans sa jeune enfance (en fait, on peut devenir bilingue à tout âge),
- le bilingue est un traducteur-né (le principe de complémentarité fait que cela est rarement le cas), et
- tout bilingue est également biculturel. En réalité, on peut être bilingue sans être biculturel (...) comme on peut être biculturel sans être bilingue ». (GROSJEAN, cours, Université de Neuchâtel)

Le bilinguisme est une notion très ancienne tant en société que dans les études linguistiques. Pour parler de son usage social le plus répandu, c'est une notion approximative utilisée par tous les sujets en situation de bilinguisme, c'est-à-dire par des non-spécialistes aux prises avec le fait linguistique dans leur vie quotidienne. Par contre, au sein des spécialistes des études linguistiques, et en concept qui se veut opératoire, le bilinguisme a été défini de différents angles et selon plusieurs perspectives selon les linguistes et les sociologues qui s'y sont intéressés. En terme technique scientifique, il se doit d'être défini selon des critères bien déterminés. Daniel ELMIGER parle de "*littérature spécialisée*" à propos de la prise en charge scientifique du concept de "*bilinguisme*". Il pose que « dans un

discours scientifique, les termes “bilingue” et “bilinguisme” doivent être définis de manière stable pour être opérationnels » et propose de « dresser un catalogue raisonné des critères (...) pour définir le bilinguisme (ou, plutôt, les bilinguismes: celui d’un “parfait bilingue”, celui de l’école, etc.). Il apparaît (...) que le bilinguisme n’est pas (...) une entité stable et bien définie, mais qu’il recouvre tout un domaine conceptuel allant d’une acception pragmatique minimale à une définition maximale et souvent idéale.» (ELMIGER, 2000)

Pour ce faire, il posera un certain nombre de question pour lever toute ambiguïté; il les range dans trois catégories:

D’abord, où et quand est-on bilingue, et de quelle manière?

C’est dire que l’espace et le temps à partir desquels en se comporte en bilingue définissent ce bilinguisme en contrainte ou obligation dont il faut s’acquitter pour un moment, le temps d’être ailleurs et dans un autre environnement; la manière d’être bilingue dans cette situation est tout ce qu’il y a d’accidentel, du moins circonstanciel.

Ensuite, qui est bilingue: une personne, une communauté, une région; ou un texte, un enseignement, etc.?

C’est dire qu’il y a plusieurs bilinguismes et plusieurs contextes de son déploiement: d’individuel, à collectif, à social; d’un état à un processus, le bilinguisme sera chaque fois défini différemment.

Enfin, le bilinguisme correspond-il au fait de parler deux langues, de les comprendre, de les écrire, d’en maîtriser les variantes standards, etc. ?

C’est dire les niveaux de bilinguisme et partant ses différentes variantes et réalisations en rapport avec le niveau des locuteurs et usagers.

BIBLIOGRAPHIE

Oeuvres:

1. BLOOMFIELD Leonard, *Language*, University of Chicago Press, 1933
2. CALVET Louis-Jean, “*La sociolinguistique*”, Collection « Que sais-je ? », 2009
3. HARCHI Khaoutar, “*Je n’ai qu’une langue et ce n’est pas la mienne*”, essai, Paris, Pauvert, 2016
4. Mackey, William Francis :*Bilinguisme et contact des langues*. Paris : Editions Klincksieck, 1976.
5. SAUSSURE F. (de), *Cours de linguistique générale*, Alger, ENAG, 1990
6. SEBAA Rabeh, “*L’ALGERIE ET LA LANGUE FRANÇAISE OU L’ALTERITE EN PARTAGE*”, Essai, (Préface de AbderrezakDourari). Editions Frantz Fanon, Tizi Ouzou, 2015)

Dictionnaire :

MOUNIN Georges, *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Quadrigé/PUF, 2004

Articles :

1. AKIKA Ali, “*Cette langue n’est pas mienne mais mon butin de guerre*”, *Le MatinDZ* du 02/09/2016
2. AREZKI Abdenour (Université de Béjaïa), “*L’identité linguistique, une construction sociale et/ou un processus de construction socio-discursive?*” *Algérie Synergies Algérie* n° 2 - 2008 pp. 191-198
3. ELMIGER Daniel, *Définir le bilinguisme*, in *Revue Tranel* (Travaux neuchâtelois de linguistique), 2000 (p. 55-76)

Sitographie :

1. MAURIN Marion, *Qu’est-ce que le bilinguisme?* <https://fr.babel.com/fr/magazine/qu-est-ce-que-le-bilinguisme>
2. PRANDI Federico , <https://fr.babel.com/fr/magazine/contributors/federico-prandi>

Cours :

GROSJEAN François, psycholinguiste de l’Université de Neuchâtel, Suisse

De l'odonymie de Sétif

Dr BOUZIDI Boubaker, M. SLAIM Laid

Université Mohamed Lamine Debaghine. Sétif -2-

Date de réception : 13/05/2016 Date d'acceptation : 12/11/2016

Résumé

L'odonyme trace et délimite un espace et situe un lieu. Il polarise toutes les dissensions historiques et tensions politiques et idéologiques. C'est un lieu de mémoire, *avenue du 8 mai 1945*. Il lui est attribué également une fonction dédicatoire. L'odonymie sert, à la fois et indiscutablement, plusieurs domaines : histoire, tourisme, communications, sécurité, cadastre, secours, etc. Mais, pourquoi le nom (odonyme) populaire vient toujours supplanter le nom officiellement attribué ? La réponse ne serait pas aisée. Toute réponse demeure potentiellement contestable. Il s'agit d'une tentative de rendre intelligible les conditions d'une activité onomastique, plus précisément odonymique.

Mots clés : dédicatoire, onomastique, odonyme, débaptisation, rebaptisation

ملخص:

بعد حرب السلاح التي أسالت الكثير من الدموع، جاءت معركة تسمية الشوارع والأزقة. هذه الدراسة المتمثلة في تسمية الشوارع (علم المفردات) تندرج تحت المقاربة الأنية (الوصفية)، التي تسمح بقراءة دقيقة لتاريخ جزائر معاصرة. (قبل وبعد الاستقلال)، بغية الكشف عن سيطرة الإيديولوجي والسياسي في اختيار أسماء شوارع مدينة سطيف، من أهم وظائف تسمية الشوارع معرفة الموقع وتحديده بغية التوجيه. إن الهدف من هذا المقال هو تبيان العلاقة التي تجمع التسميات بالتصورات الواردة من خلالها. في المقابل عولج هذا المقال من زوايا مختلفة : لسانية، تاريخية، اجتماعية، أنثروبولوجية. وأولينا أهمية كبرى للتساؤلات ذات الطبيعة الاجتماعية – اللسانية، والأنثروبولوجية. من حيث المبدأ النظرة التاريخية مهمة لاختيار صحيح وعميق لموضوع البحث. فالعودة إلى الوراثة والتذكير بالتاريخ أمر يحتاجه الموضوع. ويمكن له تعزيز التحليل

والترجمة بقوة. هذا العنصر اللساني المتمثل في: تسمية الشوارع، يحكي تاريخ المدينة والمنطقة والبلد الذي نعيش فيه. باختصار كل اسم لشارع في سطيف له قصة واقعية تعكس حقيقة تاريخية، جغرافية، أو ربما أسطورة.

الكلمات المفاتيح: التسمية، الأنية، أسماء، الشوارع، تسمية الشوارع، اللسانية، الاجتماعية – اللسانية، تحليل، ترجمة، تاريخ.

Abstract

The toponym tracks a space and defines a place. It polarizes all the historical divisions and political and ideological tensions. It is a place of memory, avenue du 8 mai 1945. It is also assigned a dedicatory function. The toponyms serve unquestionably several areas: history, tourism, communications, security, land registry, backup, etc. But why the name (street name) is always popular supplant the name officially assigned? The answer is not easy. Any response remains potentially questionable. This is an attempt to make intelligible the conditions for onomastic activity, specifically toponymic.

Si l'on trouve parfois une certaine liberté de donner ou de choisir un prénom à son enfant (choix personnel et par conséquent ne peut être que subjectif, affectif...) ou à un produit de consommation, à une enseigne de son commerce où tous les rêves comme tous les fantasmes sont permis, ceci n'exclura pas l'éventualité d'une relative objectivité dans le monde des dénominations toponymiques, plus précisément odonymiques. Le lieu est un espace public censé appartenir au groupe, à tous. L'adhésion des autres (autrui) est gage d'adoption, de diffusion, de réussite et de survie...L'odonyme) adopté, se révèle alors, commode et approprié. Seuls l'idiomatisme et le temps autorisent, à première vue, l'arbitrarité à s'y installer. A ce propos, les dénominations toponymiques seraient-elles gratuites, neutres, fortuites et sans significations? Qu'en est-il des odonymes ou des voies de la ville de Sétif ? (Nous comprenons voie, archilexème qui peut comprendre moult sémèmes: venelle, ruelle, impasse, avenue, allée, boulevard).

S'il vous arrive de prendre un taxi à Sétif et vous voudrez arriver à votre destination, ne vous contentez pas d'avoir sur vous la seule adresse officielle. Pour s'orienter à Sétif et nous l'avons toujours constaté, c'est à chaque fois un microtoponyme (square, placette, jardin), un édifice public ou un monument (un stade, une fontaine, un lycée..) que l'on exploite comme repère et comme élément d'orientation pour situer/ou se situer. On se donne toujours un rendez-vous à *Ain Fouara* (fontaine), en face de la grande poste,...

Qui parle de la cité *des cinq fusillés*, de la cité *l'Emir Abdekader* ou de la cité *Hachichi*? Mais tout le monde connaît les cités *battoire*, "abattoirs" ou *Kerouani* "le nom du promoteur immobilier qui a réalisé ladite cité", *Ledjnane* "faubourg des jardins" et *Maabouda* « poliade », dénomination métonymique de la chapelle, aujourd'hui disparue "notre Dame de la paix".

L'adresse recherchée est toujours à proximité de tel lycée, pas loin de...; derrière l'hôpital...; pour y arriver, on longe un pont, on traverse un chemin de fer, c'est à hauteur de,... bref, bien que les rues et mêmes les cités soient quasiment toutes baptisées, elles portent un nom, un odonyme lequel odonyme n'est que très rarement retenu et "usité". Mais pourquoi? L'appellation officielle des rues est méconnue et celle des cités est souvent occultée par l'appellation " officielle".

Pourquoi le nom populaire vient toujours supplanter le nom officiellement attribué? Il faut le dire, encore une fois, pourquoi? C'est ce que nous essayerons d'élucider et de comprendre: comprendre sa fonctionnalité, nous entendons son impact sur la population. La dénomination officielle comment et en quoi fait-elle défaut à la finesse, à l'acuité, à la verve et aux habitudes de la masse urbaine? La réponse ne serait pas aisée. Toute réponse demeure potentiellement contestable. Il s'agit d'une tentative de rendre intelligible les conditions d'une activité onomastique, plus précisément odonymique.

1. Ce désintérêt, par quoi l'expliquer?

Une étude onomastique (lexicologique) à inscrire d'emblée dans une approche synchronique permettrait une lecture à nous mettre au rendez-vous avec l'histoire contemporaine (pré et post-indépendance) de l'Algérie et à déceler la prédominance de l'idéologique et du politique dans le choix des noms attribués aux différentes rues sans égard pour la principale fonction de l'odonyme à savoir, situer, orienter. L'objectif assigné est de dégager des hypothèses touchant le lien (rapport) dénomination odonymique et comportement qui y sont afférents. Nous l'aborderons de plusieurs points de vue linguistique, historique et socio-anthropologique. Les odonymes de notre corpus ramenés à leur nature linguistique (signe, mot, à l'instar de tous les noms propres) ont une forme et un sens. Mais

nous n'insisterons pas sur le linguistique. Morphologiquement, on en trouve des mots simples "non-construits", des mots composés; étymologiquement des mots arabes, des mots berbères. Sémantiquement, ils sont bien intégrés dans leur environnement sociolinguistique et univers physique et ils réfèrent à des réalités locales et algériennes.

Nous accorderons plus d'intérêt aux interrogations de nature sociolinguistique et anthropologique. L'homme de notre ville -l'homme de Sétif-, la communauté occupante la ville qui se veut citadine n'exploite pas le mot, le nom, l'odonyme. Ce désintérêt, cette indifférence par quoi les expliquer? Quelle sera la nature de(s) réponse(s) à soumettre. Nous essayerons que faire se peut de trouver des éléments de réponse pour comprendre le phénomène et le comportement. Nous projetterons, également, de répondre à une série de questions afférentes à l'odonymie de Sétif, de révéler et surtout de comprendre une histoire, un choix et un dysfonctionnement.

Plusieurs questions à commencer par la présentation de l'odonymie, le choix des odonymes, le processus de dénomination odonymique, la distribution et le dysfonctionnement trouveront réponse, nous l'espérons, dans ce qui suit.

L'histoire éclairera le processus d'attribution et la répartition des appellations sur lesquelles le dévolu s'est jeté dans le réseau urbain. En principe, un aperçu historique est utile pour un examen correct et profond de la question. Un retour en arrière et un rappel pour le besoin de l'exposé pourrait corroborer forcément l'analyse et l'interprétation...

2. Présentation et fonctions

L'odonymie (études des odonymes, littéralement, du/ en grec, nom de rue) se situe et s'inscrit à la confluence de diverses disciplines. Plusieurs se la disputent :

la lexicologie (*Le dictionnaire de linguistique*, Larousse, la définit comme une branche de la linguistique "l'onomastique est une branche de la lexicologie étudiant l'origine des noms propres". Pour l'*Encyclopaedia Universalis*, l'onomastique est une discipline relevant de l'histoire), l'histoire, la sociologie, la sociolinguistique, et l'anthropologie d'où notre intérêt sociologique et plus précisément anthropologique.

Les fonctions socio-économiques que remplit l'odonymie à l'instar de la toponymie, son rôle, son utilité, sa mission ne sont aujourd'hui plus à démontrer. Elle sert à la fois, indiscutablement, plusieurs domaines: histoire, tourisme, communications, sécurité, cadastre, secours, etc.

La dénomination onymique (ou l'odonyme) sert d'abord et évidemment d'adresse; aide à s'orienter, à se situer, trace et délimite un espace, situe un lieu: boulevard, avenue, rue, ruelle, impasse...; guide et localise ses usagers. C'est un repère fidèle de territorialisation et d'appropriation. L'odonyme a plus d'une fonction: il a une fonction conservatoire (il constitue une mémoire) ;

- Il a une fonction dédicatoire ;
- il raconte.

L'odonyme polarise toutes les dissensions historiques et tensions politiques et idéologiques. C'est un lieu de mémoire, avenue du 8 mai 1945. Il lui est attribué également une fonction dédicatoire (rue des Chouhada, rue du Fida, rue Djebel Boutaleb, avenue Ben Boulaid, avenue 19 mars 1962.); toute l'opération onymique, toutes les rues sont dédiées à nos martyrs, aux valeurs de la révolution; aux lieux et aux événements ayant jalonné et marqué l'histoire contemporaine de l'Algérie. Au départ, depuis 1962, il était question de rebaptiser

toutes les villes et tous les villages¹ toutes les rues, toutes les places, etc. Il faut vivre pleinement l'indépendance. Le procédé de substitution, répondait à une situation conflictuelle sur le plan psycho-sociolinguistique et politique d'où l'urgence de changer et vite les toponymes français par des toponymes algériens. La bataille des noms a succédé à la guerre armée. Ce procédé de substitution est la caractéristique la plus frappante du travail investi dans l'activité et production toponymiques.

Il faut s'approprier les rues. La substitution toponymique assume et assure, en conséquence, une fonction cathartique: s'approprier et recouvrer son espace d'un côté, soulager et aider à oublier l'autre en effaçant ses symboles ses traces. Foudil CHERIGUEN écrit dans ce sens "la dénomination, en revanche, est enjeu possessif. D'où les remplacements des noms, signes de conquêtes, ou les maintiens, signes de résistance" (CHERIGUEN, F, 1994 : 95). Il est vrai que la dénomination toponymique post-indépendance (nationale) a cristallisé les pressions socio-politiques. C'est un choix légitime. Mais son emprise directe sur les citoyens est faible.

L'*odonyme* raconte. Ce mot, cet élément linguistique, est indissociable de l'histoire de la ville, de la région et du pays. Chaque nom a une histoire. Chaque nom réfère à une réalité historique, géographique; à une légende...

3. Historique (de la ville et du processus toponymique)

Sétif est pays des Maures (Mauritanie sétifienne), les romains arrivèrent vers l'an 105 av J.C. L'empereur Nerva fonda, à la fin du 1^{er} siècle (96/97) après J.C. *Sitifis* sous le nom officiel COLONIA NERVIANA AUGUSTA MARTIALIS VETERANORUM SITIFIENSUM.

¹ Voir Journal officiel n° 65-100 du 7.2. 1965, décret n° 65.246 du 30.9.65 portant changement de nom.

Elle fut reconstruite vers 539 par Patrice Salomon, général byzantin qui la dota d'une muraille de plus de 3000 mètres et d'une forteresse dont une partie a résisté et existe toujours. Les musulmans arrivèrent au VIII siècle et y installèrent une garnison de *djund* "militaire". (On connaît très peu de choses sur "*Satif*" pendant la présence ottomane). Les Français qui arrivèrent plus tard au XIX siècle ne trouvèrent semble-t-il que des ruines. Visiblement ce n'est qu'après 1839, date de l'installation des Français sous le commandement du général Galbois que la ville réapparut sur/à proximité des ruines byzantines; d'abord comme garnison pour neutraliser les insurrections continues, pacifier la région et protéger le colon (L'exemple typique de colonisation qu'avait subi le sétifois est celui de la Compagnie Genevoise qui s'était emparée en 1853 de 20000 hectares qu'elle concéda à des colons notamment helvétiques (Vaudois) tels *les Cholet, les Morel, les Viande...*appelés respectivement par les *Arnatiens* «habitants de Ain Arnat» *Chouala* (pluriel de *chouli*),*Mouril, Fiend*). C'est le 11 février 1847 qu'une ordonnance royale "de Louis Philippe 1^{er}, Duc d'Orléans qui succéda à Charles X qui organisa la sinistre expédition d'Alger en juillet 1830" (Larousse, 2011 : 90) lance la création d'une ville européenne de 2509 hectares.

L'an 1858 marque la naissance de la 1^{ère} sous-préfecture de Sétif. ... C'est le découpage de 1956 (en pleine guerre de libération qui hisse Sétif au rang de chef-lieu de département. A partir de 1920, la ville abandonne ses remparts. Les murs ne peuvent plus la contenir. Les murs n'ont plus de raison d'être. Elle jette ses tentacules le long de ces grands axes routiers Alger/ Constantine; Béjaïa/Biskra. Ainsi, la ville entame son rampement urbain et son réseau routier et sa voirie, objet de notre étude onomastique

L'histoire odonymique de Sétif (processus odonymique) se ramène à cette triple opération: "débaptisation", "rebaptisation" et distribution...Le procédé par substitution caractérise le travail investi dans la production odonymiques à Sétif.

Les Français construisirent la ville et attribuèrent des noms français (tirés de toute l'histoire de France et de son patrimoine) à ses rues et ses avenues: avenue *Georges Clémenceau*, boulevard *Leclerc*, avenue *Anatole France*², rue *d'Aumale*, rue *Rouget de Lisle*, ... Les Algériens débaptisèrent les rues retirèrent les odonymes coloniaux et les remplacèrent, les rebaptisèrent en donnant des noms algériens³ :

- Avenue *Paul Doumer*-----*Boukhrissa Said* ;
- Avenue *Georges Clémenceau*-----8 mai 1945 ;
- Avenue *Jean Jaurès*-----1^{er} novembre 1954 ;
- Avenue *Edouard De luca*-----*Mustapha Ben Boulaid* ;
- Avenue *Albert I^{er}*----- *Larbi Ben M'hidi* ;
- Rue *Lavigerie* -----*Frères Meslem* ;
- Rue *Valée* -----*Colonel Amirouche* ;
- Rue *d'Isly*⁴-----*du Fida* ;
- Rue *d'Aumale* -----*Djebbel Boutaleb ; Bentoumi*.

Les odonymes de la ville sont " dictés" par le choix politique délibéré que le sentiment nationaliste et l'indépendance retrouvée légitime. La rebaptisation aide

² Dans nos investigations auprès de nos aînés anciens de Sétif qui avaient vécu pleinement l'indépendance, on nous a fait part de cette boutade, combien significative à bien des égards, et que nous nous obligeons à partager avec vous. Transporté de joie et d'allégresse, dans l'euphorie générale, l'euphorie de l'indépendance, un des citoyens (de bonne fois, bien sûr) s'était hissé jusqu'à la plaque odonymique pour effacer *France* et écrire *Algérie* afin de laisser lire: *Anatole Algérie*

³ Pour les noms coloniaux, nous avons exploité l'œuvre autobiographique de Denise Morel.

⁴ *Isly, bataille de la conquête de l'Algérie. Victoire de Bugeaud sur Abdelkader, près de l'oued d'Isly, à l'ouest.*

beaucoup à vivre la nouvelle situation et à gérer cette transition post-coloniale. Il faut vivre pleinement l'indépendance et oublier vite le colonialisme et tout ce qui lui colle. Brahim ATTOUI écrit dans ce sens: *"L'objectif clairement affiché fut celui de récupérer "dénomativement" l'espace et de concrétiser la nécessité d'honorer les héros de la guerre de libération."* (ATTOUI, B, 2005 : 39).

La rebaptisation est, en sa majeure partie, un transfert anthroponymique. La quasi-totalité des odonymes sont des anthroponymes. Le nom de la rue est désormais le nom d'une personne. Foudil CHERIGUEN parle de *"l'homme-lieu"anthropo-toponyme"* (Ibid). Ne pourrions-nous pas à notre tour parler de l'anthropo-odonyme ? Rue *Abane Ramdane*, Rue *Mustapha Ben Boulaid*, Rue *Sabri Abdelhamid (ex Massinissa)*, Rue *Cherragua laid*, Rue *Frères Djemili*, etc.

L'explication du processus de dénomination est dans le mobile politique et la référence historique sur lesquels s'est édifié la politique odonymique de Sétif et de l'Algérie toute entière. Jusqu'aujourd'hui, les mêmes critères d'"odonymisation" n'ont pas encore changé. L'odonymie reste tributaire des choix politiques et demeure relais de l'évolution historique. Le cap est maintenu et l'on continue de travailler comme si l'histoire du pays se limite entre l'arrivée des français et leur départ *"La politique toponymique poursuivie occulte sciemment la période antérieure et agit comme si le commencement de l'histoire de l'Algérie avait comme point de départ le 30 juillet 1830"* (Ibidem: 41).

4. Relâchement et surexploitation

Nous notons même, au passage, un relâchement dans le geste devenu automatique et purement administratif : travailler, fixer et attribuer des noms aux rues à partir d'une nomenclature transmise ou approuvée par les services

compétents concernés, en l'occurrence l'Organisation des anciens moudjahidine, est pressenti comme machinal.

Il est fort aisé de constater que dans la même cité, notamment après l'extension de la ville et la libéralisation du foncier et de la construction privée, à partir des années 80 que trois, quatre rues parallèles portent toutes des noms commençant, respectivement, par la même lettre alphabétique (alphabet latin): Zaghlaoui, Zaoui, Zemmouri...L'ordre alphabétique n'est pas sans signification quant à l'importance accordée à la fonction de l'odonyme. Le geste administratif, nous doutons fort qu'il soit bien réfléchi. C'est pourquoi B. ATTOUI avait écrit: "*du point de vue de la qualité, ces dénominations se caractérisent par des appellations sans grande imagination*". Néanmoins le centre-ville (ville coloniale) rebaptisé, le lendemain de l'indépendance y échappe. Les grands noms de l'histoire contemporaine du pays et de la région (guerre de libération) avec les grandes dates qui marquent et jalonnent la chronologie du mouvement de libération: de l'insurrection de *mai 1945*, avenue *1^{er} novembre 1954*, au *19 mars et 5 juillet 1962* (Les trois odonymes se rencontrent - sont attribués- respectivement et en respect à une chronologie, sur la même artère, *8 mai 1945*, *1^{er} novembre 1954*, *19 mars 1962*.); nous citons également *BenBoulaid*, *Amirouche*, *Abane Ramdane*, ...

Il y avait urgence et dans toute urgence, il y a précipitation (*Pourquoi les odonymes de Saint Augustin et de Massinissa ne furent pas retenus?*). Au lendemain de l'indépendance tous les odonymes français furent, bien sûr, remplacés. Nous ne dirons pas que le pari est gagné. Ni les noms français(excepté, *Rivali* comme unique odonyme ayant, plus au moins, résisté dans une forme réajustée, c'est-à-dire adaptée au substrat arabe dialectal et les survivances micro-toponymiques *Combata* - cité de combattants -, *Chiminou* "cité des cheminots", *Bel-*

air, réalisé *bilir*, *La pinède* (Plusieurs substituts; cité d'Orléan, cité l'Emir AEK, cité *Le Caire* rivalisèrent avec « l'arboronyme » *La pinède* qui semble indétrônable.) concurrencé par *La pinet* - réalisé en algérien, hypercorrection qui introduit le dévoisement de la dentale de la syllabe finale -, *Birguei -Pierre Gaillet-*) ni les noms algériens ne sont usités et transposés dans les échanges quotidiens.

La minorité des lettrés et des natifs qui connaissent la petite ville à majorité européenne qu'était Sétif, fut solidaire du nouveau choix politico-odonymique et abandonne les ex-noms, sans toutefois retenir ou réemployer les nouveaux odonymes...Il ne s'agit là, bien évidemment que d'une conséquence logique d'une attribution odonymique abusive qui n'est acquise, forcément, qu'au politique et n'ayant pas pris vraiment en charge tous les aspects sociolinguistiques, anthropologiques et historiques de l'odonyme. De par leur essence odonymique les noms des rues amalgament : linguistique, historique, politique, ethnologique...

Le dysfonctionnement ne peut être imputé au choix politique seulement. L'odonyme est, certes, un nom à choix politique, mais d'origine(s) diverse(s), de langues différentes (particulièrement arabe, berbère). La morphologie des noms actuels ne peut être aussi à l'origine des comportements indifférents aux odonymes. Ils sont en majorité d'origines anthroponymiques de sources différentes biblique ou coranique, historique, anthro-sociologique...; des noms, des mots bien "racés" et bien enracinés dans les habitudes linguistiques des Sétifiens (Rostaing Carles, *les noms de lieux*, cite Ernest Muret, conçoit et présente le toponyme auquel nous comparons l'odonyme comme suit : "*un nom de lieu est une forme de langue, un mot formé comme les autres, de voyelle, de consonne*"). La forme est familière et par conséquent le mot s'y prête à une facile prononciation, à une facile mémorisation et forcément à un meilleur réemploi, un meilleur réinvestissement.

Le désintérêt à l'égard des noms des rues serait tributaire de l'extralinguistique. L'absence d'une tradition odonymique dans la société (pré et post indépendance) n'encourage pas et ne cultive pas non plus l'exploitation de l'odonyme.

Des noms sans dimension historique, sans portée nationale ou internationale n'auront aucun effet sur la population citadine et resteront, il faut l'avouer sans contrecoup aucun. Des choix d'odonymes abstrus, des noms abstraits et calqués qui résument clairement et confirment l'absence d'une culture odonymique. La négligence qui se manifeste différemment dans / à travers les plaques odonymiques pourrait éventuellement expliquer en partie le dysfonctionnement et montrerait l'intérêt que l'on y accorde. Nous avons constaté, avec regret l'absence ou la disparition des plaques odonymiques dans plus d'une rue.

Quand on restaure un immeuble ou l'on reconstruit un autre, on les oublie à chaque fois. De même qu'on oublie de retaper les plaques que la rouille a rongées et qui deviennent en conséquence illisibles. Le caractère latin a complètement disparu des plaques ; elles sont écrites uniquement en arabe (aujourd'hui, on est loin de l'idée, ou la nécessité, de créer un environnement monolingue, arabophone. Le bilinguisme n'est plus vécu comme un danger, une menace mais comme une diversité et une nécessité enrichissante). Les dédoublements dénominatifs, aboutissement inévitable d'une "surpolitisation" de dénomination et de baptismation (un même nom pour plusieurs référents: école, collège, stade,...), ont fini par banaliser, par perturber et certainement par détourner certains des odonymes. Au dédoublement dénominatif (onomastique) collent parfois les problèmes de polygraphie et d'allomorphie (problèmes d'inscription/transcription et translittération) ce qui pourrait, le cas échéant, nourrir et expliquer aussi ne serait-ce partiellement, le rejet odonymique.

La dénomination, choix et attribution d'un nom, est une chose sérieuse, les enjeux sont énormes de par les fonctions qu'elle remplit. Farid BENRAMDANE écrit à ce propos: «C'est pourquoi le recensement, l'attribution, le changement, l'identification d'un lieu, de manière rapide et sûre est une démarche nationale intégrée: cartographie, commerce, ...opération de recherches-sauvetage, droit de propriété et cadastre, production de cartes et Atlas,...tourisme, techniques spatiales, catastrophes naturelles et protection civile, sécurité nationale..."(In Amenas, origines/2013). Alors et nous sommes convaincus que l'on peut toujours intervenir et l'on doit intervenir pour prendre sérieusement et correctement la question odonymique et veiller à redéfinir les objectifs pour une fonctionnalité garantie et une efficacité sûre à commencer par les impératifs opérationnels: normalisation, uniformisation onomastique, valorisation et récupération de tout le patrimoine odonymique ancien parce que bien intégré et constituant la mémoire culturelle, géographique ou / et historique de la ville, de la région.

Le maintien des lieux-dits tels *Bouaroua*, *Sissal* ou *Bounechada*, *Ain lezmabi*, *Lelbess* (et non *El bez* bien que cette nouvelle forme ait réussi probablement pour sa transparence sémantique), ne sera que bénéfique et salutaire pour l'odonymie et avantageux et profitable pour tous ses usagers potentiels. Diversifier la nomenclature (ou la source) et s'ouvrir sur d'autres registres qui font la richesse de l'Algérie en veillant sur la singularité, l'attractivité (phonétique, référentielle) toutes deux gage de mémorisation et par conséquent de réussite sera également et assurément une action (décision) heureuse, opportune et juste. Egalement, des odonymes tels: *Arribi Mokhtar* (rue), ancien moudjahid et entraîneur de l'équipe phare des Sétifiens "entente de Sétif", longe le complexe sportif 8 mai 1945 (choix approprié); *Vietnam* (rue du), *Port-said* (rue) sont faciles à retenir. On retient le

nom et l'endroit et on finit par le transmettre. Ainsi, naissent des comportements et s'installent des habitudes.

Bibliographie

I- Ouvrages

1. Morel (Denise), *Sétif de ma jeunesse*, éd. Jacques Gaudin, 2001.
2. Rostaing (Charles), *Les noms de lieux*, éd. PUF, col. Que –sais- je?

II- Dictionnaires et encyclopédie

1. *Dictionnaire de langue française, Lexis*, Paris, 1989.
2. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris, 1974.
3. *Encyclopaedia Universalis*, Paris, ancienne et nouvelle édition
4. *Ils ont changé l'histoire de France*, Larousse, 2011

III- Articles

1. ATOUI (Brahim), *L'odonymie d'Alger: passé et présent. Quels enseignements ?* Nomination et dénomination, éd., CRASC, 2005.
2. BENRAMDANE (Farid), *In Amenas, origines*, Elwatan du 16 février, 2013.
3. CHERIGUEN (Foudil), *Anthropo-toponymie et désignation de "l'environnement politique"*, Mots, 1994, volume 39.

Enseignement et apprentissage de la grammaire à travers une rédaction journalistique des faits-divers en français Chez les élèves de 1^{ère} AS

M.r : Zebiri Abdelerezak

Doctorant a Université Alger 2

Date de réception : 22/09/2016 Date d'acceptation : 02/12/2016

Résumé

Enseigner aux lycéens de 1^{ère} année les techniques rédactionnelles d'un récit relatif aux faits divers est une ébauche de longue haleine. Néanmoins, il serait utile de doter ces apprenants de moyens linguistiques nécessaires pour une rédaction d'un compte rendu crédible, voire informationnel. Les faits-divers étant une rubrique journalistique qui s'intéressent souvent aux thèmes d'actu et ce, en rapportant de divers méfaits ou faits insolites. Ces micro-textes constituent un étrier obligé pour l'enseignant de FLE au niveau secondaire à privilégier la primauté aux composantes stylistiques au détriment des matériaux grammaticaux qui s'avèrent à leur tour d'une importance fondamentale.

Mots-clés : enseigner, rédaction, fait divers, 1^{ère} AS, moyens linguistiques.

ملخص:

تدريس تقنيات كتابة الخبر الصحفي لتلاميذ السنة الأولى ثانوي هو مبادرة محمودة شريطة أن يتم إمدادهم بالوسائل اللغوية اللازمة لكتابة نص يحمل المعنى والتأويل المأمولين. إن إتقان هذه التقنيات يجب أن يمر لزاما على التحكم في الآليات والوسائل اللغوية. الأخبار الصحفية – باعتبارها حقلا صحفيا يُعنى بالقضايا الراهنة – تحيل غالبا إلى الاعتداءات، حوادث المرور، الكوارث وحتى الأحداث النادرة والغريبة، مما يحتم على أستاذ اللغة الفرنسية كلغة أجنبية التركيز ليس فقط على المعلومة والخصائص الأسلوبية لهذا النص بل أيضا على المواد النحوية التي تكتسي أهمية بالغة. كلمات مفتاحية: تدريس، التعبير الكتابي، الخبر الصحفي، السنة أولى ثانوي، الوسائل اللغوية.

Abstract:

The teaching of press writing for pupils of the first year of secondary school is a worthy initiative provided the fact that we should help them with the necessary linguistic means to write texts which carry both context and interpretation. In order to succeed with the mastery of these techniques, it is necessary to proceed with the control of both linguistic mechanisms and means. News and press, which are regarded as a fertile, journalist field that is concerned with current issues, often refer to assaults, traffic accidents, disasters, and even the rare and strange events. This, in fact, makes it imperative for a French teacher focus not only on the information and stylistic features of the text, but also on the grammatical material that is of a paramount importance.

Keywords: teaching, written expression, news reporter, first year secondary school, linguistic means.

INTRODUCTION

Ces derniers temps, un nouveau courant dans l'enseignement- apprentissage du FLE a surgi et en particulier dans l'enseignement de la grammaire de la langue française. Il s'agit de donner la primauté au sens au détriment de la grammaire. La référence est faite là-dessus aux travaux de Patrick Charaudeau et son ouvrage intitulé "*Grammaire du sens et de l'expression*", dans lequel il donne la primauté au sens et au message au détriment de la grammaire. Cependant d'autres linguistes, comme Chomsky et ses disciples, et selon (Cuq et Gruca, 2005 :386) *avancent* que la grammaire est comme :

« Un phénomène humain à la fois d'ordre biologique et génétique et d'ordre psychologique et social. Cela veut dire que chaque être humain possède en lui des mécanismes génétiques et aussi un appareil respiratoire, phonatoire, auditif, qui lui donne une

faculté de langage : pour que cela se mette en place, il faut un environnement social et un état psychologique qui le permette».

Cela nous permet de dire que la grammaire est innée tout “*comme les autres mécanismes de la génétique*”, de la psychologie et de la sociologie. Elle est donc inévitable ce qui pousse l'être humain à parler une ou plusieurs langue(s). C'est, bien sûr, en maîtrisant les règles grammaticales que l'on puisse comprendre et communiquer avec l'autre.

La grammaire comporte un aspect didactique lorsqu'elle est destinée à la classe et à l'enseignement dans un objectif de divulguer et de transmettre aux apprenants les outils et les savoirs linguistiques qui seront bien entendu, employés dans différents contextes. Selon (*Cuq et Gruca, 2005 :383*) La grammaire est un concept didactique :

« De façon traditionnelle, c'est à la grammaire que revient l'essentiel du travail sur la forme. En effet, contrairement à la linguistique, les préoccupations de la grammaire ont toujours été d'ordre didactique : la description de la langue n'est pas faite pour elle-même mais dans un souci de prescription, voire d'éducation ».

Afin de remédier aux difficultés et aux erreurs commises par l'élève (Fève, 1985 : préface de Jean Claude Chevalier) nous avance que :

« Étudier les fautes qu'un enfant commet quand il étudie une langue étrangère répond à une idée simple : si l'on arrive à identifier les fautes les plus répandues,

l'enseignant saura sur quels points intervenir efficacement et entraîner l'élève à cet effet »

Dans un contexte d'enseignement-apprentissage d'une langue étrangère en l'occurrence, le FLE, l'enseignant est confronté quotidiennement à ce genre de remédiation surtout d'ordre grammatical qui est la clé de toute interprétation sémantique.

De ce fait, l'expérience montre que quand la priorité est accordée au sens cela devient un dogme, elle est source de fossilisation des erreurs les plus courantes, d'où, depuis une dizaine d'années, un attrait nouveau a été donné pour la forme.

Alors, se focaliser trop sur le sens au détriment de la forme qui se réfère ici à la grammaire nous mène à une fossilisation des erreurs et même à un message erroné et mal interprété. De façon plus générale (Cuq et Gruca, 2005 :385), nous montrent que :

« La grammaire de texte, l'analyse de discours, l'analyse conversationnelle, parce qu'elles accordent une grande attention à la production du sens, ont ouvert aux méthodologies des perspectives très positives ».

C'est pourquoi quand l'enseignant de langue envisage de travailler un texte à titre d'exemple, il doit passer par la grammaire qui est une sorte de pont et de passerelle afin d'aboutir à son objectif. En effet, L'essentiel pour les élèves c'est donc de considérer la grammaire comme une sorte d'échafaudage et d'intermédiaire qui aide à la construction de la compétence linguistique, et non comme un savoir tout fait, à régurgiter à la démarche.

Le terme *grammaire* qui signifie « *lettre* » a été le seul utilisé à désigner particulièrement la langue. La grammaire est selon les dictionnaires *le Littré et le Robert* [I] : « l'art d'exprimer ses pensées par la parole ou par l'écriture d'une manière conforme aux règles établies par le bon usage ».

La grammaire apparaît aussi au nombre des arts. Cela veut dire qu'un jugement de valeur est possible (laid/beau). La visée de cette grammaire est normative. Elle prescrit la manière de bien écrire selon l'avis des érudits.

Si la notion de norme instaure la transgression, la notion de règle instaure l'infraction, par contre, la notion de faute a instauré la grammaire. En effet, Le professeur est le juge du respect de la règle.

Selon *le petit Larousse illustré (1997)*, fait divers ou fait-divers au singulier, événement sans portée générale qui appartient à la vie quotidienne ; au pluriel : rubrique de presse comportant des informations sans portée générale relative à des faits quotidiens (accidents, crimes, etc.), exemple : je l'ai lu dans les faits divers.

La rédaction [II] qui est le nom d'action du verbe rédiger, est selon le dictionnaire *le Petit Robert (1997)*, « Une action ou manière de rédiger un texte. Exercice scolaire destiné à apprendre aux élèves à rédiger ».

Notre objet d'étude nous pousse à savoir comment rédiger un fait divers et à chercher la signification du mot *fait divers* qui est un fait réellement vécu à l'exception des faits heureusement rarissimes. La majorité des faits rapportés par les journaux sont à indiquer des méfaits, des accidents et des incidents mauvais.

Le fait divers contient une technique rédactionnelle. La rédaction cherche à formaliser, à représenter et à scénariser des incidents extraordinaires de la vie exerçant sur nous une trouble attraction. Les faits-divers mettent en scène notre

imaginaire, réveillent nos plaisirs, causent terreur et pitié comme les contes de notre enfance. Nous pouvons citer : cataclysmes (bouleversements, désordre, renversements), meurtres, crimes, accidents, suicides, scandales. Le fait qu'il soit une technique cela impose un certain nombre de critères entre autres grammaticaux.

Pour ce faire, nous nous posons la problématique suivante : suffit-il de choisir la rubrique et le sujet d'un écrit [III] pour qu'il soit nommé fait -divers ou bien il faut faire appel aux matériaux linguistiques relatifs à la thématique en l'occurrence, les faits-divers?

Selon les hypothèses que nous pourrions émettre là-dessus, il serait préférable de dire que peut-être, la réponse serait négative car nous ne pourrions imaginer un fait divers qui ne respecterait pas la grammaire [IV] "française" et là-dessus, nous citerons à titre indicatif ; le temps des verbes, le choix des pronoms personnels, la voix passive, les compléments circonstanciels et autres points de langue.

MÉTHODE ADOPTÉE

Nous avons choisi de travailler sur les fait divers dans une classe de langue où nous prendrons quelques faits divers et nous essayerons de les analyser afin de voir comment des élèves de 1^{ère} AS l'aborderont et comment font-ils de telle sorte à ce qu'ils produisent un texte répondant aux normes de ce genre de récit en respectant, bien sûr, la thématique. Dans la présente analyse nous essayerons de voir spécialement les moyens linguistiques et leur importance dans ce genre d'écrit et à quel point la grammaire importe et joue le rôle qui est le sien.

Dans le cadre d'un projet [V] destiné aux élèves de 1^{ère} année secondaire sur les faits divers, où il s'agit de faire en sorte que le travail ne soit pas seulement

reproductif mais attractif et créatif. Les élèves auront besoin des moyens linguistiques utilisés tels que les savoirs linguistiques suivants:

- le temps des verbes: présent, passé composé, imparfait,
- la voix passive,
- la phrase verbale,
- la phrase nominale,
- les compléments circonstanciels de lieu, de temps,
- les déterminants définis, indéfinis.
- les adverbes

Nous demanderons, par la suite, aux élèves de rédiger un fait divers réel ou imaginaire mais qui devra être réaliste. Nous leur recommanderons également d'informer le lecteur sur les circonstances, en étant attentifs et précis quant aux indicateurs de temps et de lieu. Il leur faut un lexique simple et clair. Ils doivent utiliser le présent comme temps de base, ce qui veut dire qu'ils peuvent aussi employer le passé composé et le futur simple, parfois même l'imparfait. Mais à éviter le passé simple !

La 3^{ème} personne de conjugaison sera la plus utilisée, les élèves choisiront un titre décrocheur et disposeront le travail sur deux colonnes, ils ne doivent pas également oublier de recourir au dictionnaire pour vérifier l'orthographe.

RÉDACTION D'UN FAIT DIVERS

CONSIGNE

A partir de la grille suivante, construire un fait divers relatant un événement en 3 ou 4 phrases.

Qui ?	Quoi ?	Où ?	Quand ?	Conséquence?
-------	--------	------	---------	--------------

--	--	--	--	--

CONSEILS

- proposer un titre au texte.
- rédiger le chapeau du fait divers.
- respecter le plan ou la structure d'un article de presse : titre nominal, chapeau, texte en colonnes.
- Faire des phrases simples.
- utiliser les majuscules et la ponctuation
- employer le passé composé
- utiliser la voix passive
- faire attention aux fautes
- soigner l'écriture

QUELQUES RAPPELS :

- Formation des adverbes en - ment. (Grevisse [VI], 1980 :997)
- L'adverbe s'obtient en ajoutant le suffixe - ment au féminin de l'adjectif : (grand, grandement) ; (beau, belle, bellement) ; (vif, vive, vivement) ; (sot, sott, sottement).
- Il faut être vigilant sur les participes passés, les adverbes
-en "ment" et les accents.
-en "amment" si l'adjectif sur lequel il est formé se termine
- en "ant" ex : élégant / élégamment
- en "ment", ex : fréquent = fréquemment (attention au doublement du "m").

LE PARTICIPE PASSÉ: 2 CAS (Christensen, 2007 :200)

- -avec 'être' s'accorde en genre et en nombre avec le sujet.

Ex : elles sont parties tôt ce matin.

- -avec "avoir" s'accorde en genre et en nombre avec son COD quand ce COD le précède.

Ex : cette histoire est incroyable : je l'ai **racontée** à tous mes amis.

Ex : j'ai **raconté** cette histoire à mes amis.

- -les voyelles suivies de 2 consonnes identiques ne prennent jamais d'accent.

Ex : effectif

ANALYSE

QUELQUES FAITS DIVERS "SUPPORTS" EXTRAITS DES QUOTIDIENS ALGERIENS D'EXPRESSION FRANÇAISE

FAIT DIVERS N° 01

C'EST ARRIVÉ VENDREDI SOIR, AUX ENVIRONS DE 21H05 AFFAISSEMENT DE ROUTE À BEN AKNOUN : 11 BLESSÉS

Le bilan définitif de l'affaissement enregistré par la protection civile (et donné par l'APS ce samedi matin) est de 11 blessés, six hommes et cinq femmes. Les blessés étaient tous évacués aux Centres hospitalo- universitaires de Beni Messous, de Ben Aknoun et Salim Zmirli.

Un affaissement de chaussée s'est produit ce vendredi soir, aux environs de 21h 05, à Alger, au niveau de l'autoroute de Ben Aknoun. Selon la protection civile au moins six blessés sont à enregistrer. L'affaissement est intervenu sur la voie menant vers Dar El Beida de l'autoroute Ben Aknoun-Zéralda a enregistré un énorme trou

(six mètres de largeur et quatre mètres de hauteur) dans lequel sont tombées cinq voitures.

S.Koudil

Liberté du 18/11/2016

FAIT DIVERS N° 02

GLISSEMENT DE TERRAIN À AZAZGA

7 maisons affaissées et le village Tadarth menacé

Les villageois de Tadarth, ancien village d'Azazga, sont en état d'alerte depuis vendredi soir.

A l'origine de cette mobilisation, les récentes intempéries et le glissement de terrain provoqué par les travaux de réalisation de la bretelle de contournement de la ville avec à la clé des dégâts importants occasionnés à un lot d'habitations dont 7 maisons ont connu un début d'affaissement alors que d'autres habitations situées en amont sont toujours sous la menace d'une reprise du glissement.

Les villageois qui incriminent l'entreprise réalisatrice du projet accusée de négligences, ont investi l'APC et la daïra dimanche matin, pour tirer la sonnette d'alarme et exiger le relogement des 7 familles qui ont passé la nuit, de samedi à dimanche, dehors, selon le porte-parole des villageois dont une délégation accompagnée par le P/APC était en pourparlers avec le chef de daïra au moment où nous mettions sous presse. Une commission technique dépêchée par la wilaya était, hier, sur les lieux avec cette route affaissée et des terrains engloutis ou emportés par la pente sur une superficie estimée à 1km².

S. Hammoum

Le Soir d'Algérie, lundi 17 mars 2014

FAIT DIVERS N° 03

CONSTANTINE : UN PÈRE ET SA FILLE MEURENT ASPHYXIÉS

Deux personnes d'une même famille (un père et sa fille) ont péri hier, à Constantine, asphyxiés par des émanations de monoxyde de carbone, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Le père âgé de 34 ans et sa fille de 2 ans, ont été retrouvés morts à leur domicile, situé à la cité Boulebraghet, route de Batna, a précisé le chef de service de la prévention auprès de la Protection civile Abderrahmane Lagra, précisant que la mère, âgée de 32 ans, a été évacuée au Centre hospitalier (CHU) Ibn Badis afin d'y être soignée. Selon la même source, un chauffage dont la conduite d'évacuation était obstruée par des nids d'oiseaux serait à l'origine du drame. *L'Expression*, du lundi 28/11/2016

RAPPORTER UN FAIT DIVERS

Application des consignes

Ecrire un fait divers à partir d'informations prélevées dans la réalité ou dans un récit c'est écrire un récit dans l'ordre chronologique à partir d'un fait divers. Cela nous recommande de faire appel à des savoirs en jeu : Savoirs stylistique et discursif: dont la situation de communication, implique le titre, - l'énonciation, - le schéma narratif quinaire [VII],- la composition du fait divers: attaque, développement, flash-back (retour en arrière dans le temps).

Les savoirs linguistiques tels que le temps des verbes: passé composé/passé simple, la voix passive, la phrase verbale, la phrase nominale, les compléments circonstanciels de lieu, de temps, les déterminants définis, indéfinis.

TÂCHE

A partir des trois faits divers, compléter la grille suivante :

	Qui ?	Quoi ?	Où ?	Quand ?	Conséquence?
--	-------	--------	------	---------	--------------

N°01	Un affaissement de chaussée	un énorme trou (six mètres de largeur et quatre mètres de hauteur) dans lequel sont tombées cinq voitures	à Alger, au niveau de l'autoroute de Ben Aknoun.	vendredi soir, aux environs de 21h 05,	11 blessés, six hommes et cinq femmes. Les blessés étaient tous évacués aux Centres hospitalo-universitaires de Beni Messous, de Ben Aknoun et Salim Zmirli.
N°02	les récentes intempéries et les travaux de réalisation de la bretelle de contournement de la ville	Un glissement de terrain	Tadarth, ancien village d'Azazga	mars 2014	7 familles ont passé la nuit, de samedi à dimanche, dehors.
N°03	des nids d'oiseaux	Ont obstrué la conduite d'évacuation du chauffage.	au domicile, situé à la cité Boulebraghet, route de Batna Constantine	La veille du 28/11/2016	Le père et sa fille morts et la mère évacuée à l'hôpital.

REMARQUES ET RÉSULTATS

Notre expérience en tant qu'enseignant au secondaire et particulièrement avec des élèves de 1^{ère} AS, nous a permis de constater que les élèves arrivent facilement à assimiler le sens du fait divers et même à produire des faits divers auxquels ils ont assisté. Néanmoins, que ce soit durant la phase de lecture et d'analyse, ce que les didacticiens appellent la phase de réception, ou même durant la phase de production, le sens est toujours maîtrisé. Ce qui, en fait, pose vraiment problèmes c'est bien l'emploi des outils linguistiques (l'emploi des temps des verbes, l'emploi de la voix passive, l'emploi des adverbes...etc.). Ces élèves accordent peu d'importance au côté linguistique et ne s'intéressent qu'à l'information divulguée dans l'événement. Cela nous montre que lorsque les apprenants veulent dire un fait qui s'est déroulé au passé, ils peuvent exprimer un futur qui entrave le sens chez le lecteur à titre indicatif.

DISCUSSIONS ET PROPOSITIONS

En guise d'évaluation des enseignements dispensés durant une séance de français, les enseignants proposeront à leurs apprenants de compléter la grille d'évaluation ci-après, afin que chaque élève s'auto évalue et puisse voir quels sont les points de langue qu'il n'a pas respectés. Comme cela, la classe profitera de cette occasion pour remédier à toutes les erreurs et à toutes les failles surtout au niveau de la production écrite.

CONSIGNE

L'élève pourra utiliser la grille suivante pour améliorer sa production écrite.

Critères	Oui	Non
1. J'ai utilisé les pronoms de la 3 ^{ème} personne.		
2. J'ai employé le passé composé et l'imparfait.		
3. J'ai utilisé un vocabulaire en relation avec le thème.		
4. J'ai utilisé les indicateurs de lieu et de temps.		
5. J'ai utilisé les substituts.		
6. J'ai utilisé la voix passive.		
7. J'ai utilisé la majuscule et la ponctuation.		
8. J'ai vérifié l'orthographe des mots.		
9. J'ai fait attention aux règles de l'accord.		

CONCLUSION :

Selon la problématique et les hypothèses posées en amont, les moyens linguistiques ou la grammaire tout court détient un rôle crucial dans la langue en général et dans la production écrite en particulier. Alors, nous confirmons nos hypothèses émises au début de l'article en affirmant que les moyens linguistiques sont d'une importance grandiose et que les apprenants doivent maîtriser ces outils pour de bonnes compréhension et production des faits divers. Pour pouvoir produire par l'écrit, tout élève est tenu à respecter les règles grammaticales du français langue étrangère afin de produire dans cette langue et pour que le texte produit soit correct et par conséquent, il sera assimilable et rendra le rôle de

communicabilité. C'est pourquoi, tous les dictionnaires définissent la grammaire comme l'art de bien lire et écrire correctement une langue.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

OUVRAGES

1. CHRISTENSEN, Marie — Hélène, FUCHS, Maryse .KORACH Dominique, SCHAPIRA, Catherine. (2007). *Grammaire*, éd.Le Robert et Nathan, éd, 2000.
2. CUQ, Jean Pierre et GRUCA Isabelle(2005), *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Presse Universitaire de Grenoble,
3. GREVISSE, M. (1980). *Le bon usage* (11^e édition).Gembloux : Duculot. pp.1519
4. GUY Fève, *le français scolaire en Algérie*(1985).*Pour une nouvelle approche de systèmes d'apprentissage*, OPU, Alger.
5. LARIVAILLE, P. (1974). « *L'analyse (morpho) logique récit* », Poétique, n° 19, pp. 368-388 récit »,
6. SIOUFFI. G et RAEMDONCK Van. Dan(2001).*100 fiches pour comprendre la linguistique*, presse de Jouve, Paris. cité in Robert et Littré.
7. SIOUFFI. G et RAEMDONCK Van. Dan. (2007).*100 fiches pour comprendre la grammaire*, Bréal, Paris.

DICTIONNAIRES

1. le Petit Robert illustré, Paris, éd 1997.
2. Le petit Larousse illustré, 1997

QUOTIDIENS NATIONAUX / MANUEL SCOLAIRE

1. Quotidien algérien d'expression française : *L'expression* du 28/11/2016.
2. Quotidien algérien d'expression française : *LeSoir d'Algérie* du 17 mars 2014.
3. Quotidien algérien d'expression française : *Liberté* du 18/11/2016.
4. Manuel scolaire de 1^{ère} AS, (215/2016), ONPS, Ministère de l'Éducation Nationale, Alger.

NOTES

[1] Robert et Littré cité in, 100 fiches pour comprendre la linguistique. G. Siouffi et D. Van Raemdonck, Presse de Jouve, Paris, 2001, p 8.

[II] rédaction qui est la production écrite peut aussi signifier selon le dictionnaire, l'ensemble des rédacteurs d'un journal, d'une publication, d'une maison d'édition ; ensemble des locaux où ils travaillent.

[III] Aujourd'hui, selon, 100 fiches pour comprendre la linguistique page 118, tout locuteur étranger apprenant le français sait qu'il lui faudra apprendre presque deux langues différentes : l'une d'usage exclusivement écrit, l'autre d'usage exclusivement oral. De nombreuses formes, telles que le passé simple, ne s'emploient quasiment jamais à l'oral.

[IV] le terme *grammaire* a longtemps été le seul employé pour désigner l'étude de la langue. La grammaire est d'une tradition puriste extrêmement ancrée dans la culture française. Elle peut être utilisée pour désigner deux démarches : l'une normative et l'autre scientifique. (cf. :100 fiches pour comprendre la linguistique p. pour 09).

[V] Projet 3 : écrire une petite biographie romancée ; intention communicative : relater un événement en relation avec son vécu, séquence 1 : relater objectivement un événement (p.121 à 133) du manuel scolaire de 1^{ère} AS, éd : Office National des Publications Scolaires, Ministère de l'éducation nationale, Alger, 2015/2016

[VI] Maurice Grevisse (sans accent, comme Clemenceau !) est décédé en 1980, peu après la parution de la 11^e édition du Bon Usage. La première édition remontait à 1936. La diffusion du Bon Usage connut une progression fulgurante quand André Gide, dans le Littéraire, la recommanda comme la meilleure grammaire française. Grevisse n'est ni laxiste ni fixiste. Il constate, explique et trie ; il choisit le rôle d'ingénieur du son, d'ingénieur du sens. Il trouve bon qu'une langue parlée par des êtres vivants soit, comme eux, en évolution continue ; que mort et naissance, comme eux, la renouvellent, raniment incessamment ce qui a perdu jeunesse, force et saveur.

[VII] Le schéma quinaire est un type de schéma narratif, c'est-à-dire de construction du récit, décrit par Paul Larivaille dans «L'Analyse (morpho) logique du récit». Il a été utilisé d'abord pour décrire la structure élémentaire des contes.

Ce schéma s'inspire essentiellement des études de Vladimir Propp sur le conte que l'auteur enrichit des réflexions de Claude Bremond sur le début, le milieu et la fin. Larivaille simplifie donc le schéma de Propp jusqu'à en arriver à formuler un schéma en cinq étapes, la première et la

dernière décrivant des états et les trois étapes centrales, qu'il considère comme le noyau du conte, décrivant des actions. Par la suite, le schéma quinaire a été adopté par la linguistique textuelle (cf. Adam 1997) pour décrire un type de séquence prototypique organisant la textualité, à côté d'autres séquences telles que la description, l'argumentation, l'explication et le dialogue.

Le trouble des déficits d'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H) et les difficultés de diagnostics

Pr : Farid El Masssioui, Dr: Mokhtar Bouteldja

Dr : Guillaume Roussarie

Université Vincennes/saint denis, pris8, France Université Sétif 2 Algérie.

Date de réception : 09/07/2016 Date d'acceptation : 02/11/2016

Résumé :

Depuis la description de l'hyperactivité ou de l'instabilité psychomotrice, les dénominations et les conceptions de ce syndrome ont évolué et ont connu une complexité et une diversité le présent travail vise à mettre le point sur les difficultés de diagnostics, entre les différents manuels (DSM, CIM, CFTMEA) l'apparition du trouble comme structure indépendante ou comme un symptôme dans différents troubles nous discuterons par la suite la prévalence du trouble au niveau mondial, et les différentes problématiques de diagnostic.

Mots clés : TDA/H, diagnostique, structure, symptôme.

Abstract:

Since the description of hyperactivity, or psychomotor instability, the denominations and conceptions of this syndrome have evolved and have experienced both complexity and diversity. The present work aims to highlight the difficulties of diagnosis, between the different manuals (DSM, CIM, CFTMEA) leading to the appearance of the disorder as an independent structure, or as a symptom in different disorders. In addition, we intend to discuss the prevalence of the disorder at the global level, and the various diagnostic problems.

Key words: TDA/ H, diagnostic, structure, symptom.

الملخص:

مند وصف اضطراب نقص الانتباه المصحوب بالحركة الزائدة تعددت التسميات والتصنيفات وعرفت تعقيدا كبيرا , مهدف في هذا العمل الى الوقوف على الصعوبات التشخيصية لهذا الاضطراب وهذا عبر مختلف الدلائل التشخيصية (DSM, CIM, CFTMEA), اشكالية ظهور الاضطراب كبنية مستقلة احيانا وكعرض في جداول عيادية اخرى , النماذج التفسيرية المقترحة , ثم ناقش اشكالية الانتشار على المستوى العالمي وصعوبة تحديد السوي والمرضي في هذا الاضطراب. الكلمات المفتاحية: اضطراب نقص الانتباه والحركة الزائدة , التشخيص , البنية , العرض

1- Le TDA/H, un concept à discuter :

Depuis la description de l'hyperactivité ou de l'instabilité psychomotrice à la fin du XIXe siècle, les dénominations et les conceptions de ce syndrome ont évolué et ont connu une complexité et une diversité donnant souvent lieu à controverses. se référant aux différents manuels de diagnostic (le DSM-IV-TR, la CIM-10 ou la CFTMEA), on remarque plusieurs sens pour un seul concept.

Avec l'avènement du DSM-II (Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders., 1968), le trouble avait tout d'abord était classé comme réaction hyperkinétique de l'enfance.

Le DSM-III (1980) en décrivant la réaction hyperkinétique de l'enfance, privilégiait l'abord cognitif du trouble en faisant du trouble attentionnel le trouble majeur. La dénomination du trouble devient « trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité». L'observation qu'on peut déduire ici, est l'importance accordée aux comportements d'inattention qui sont mises en premières lignes, alors que l'hyperactivité arrive en deuxième position. Le DSM-III distinguait en effet un trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité, un trouble déficitaire de l'attention sans hyperactivité et un trouble déficitaire de l'attention, type résiduel

dans lequel demeure absente l'hyperactivité mais présentes l'inattention et l'impulsivité.

Une nouvelle modification apparaît dans le DSM-IV (1994), ce qui donne lieu à la différenciation de trois types : a) type Inattention prédominante, b) type Hyperactivité-Impulsivité prédominant et c) type Mixte lorsque les deux groupes de critères sont remplis (Claude Bursztejn., 2001).

Dans le DSM-IV-TR (2000), la dénomination actuelle recouvre trois sous-groupes : type1 inattention prédominante ; type2 impulsivité et hyperactivité prédominante ; type3 mixte (inattention, impulsivité et hyperactivité). Le diagnostic est posé quand on a au moins six symptômes d'inattention (pour le type1), ou d'hyperactivité-impulsivité (pour le type2) ou bien au moins six symptômes d'inattention et six symptômes d'hyperactivité-impulsivité (pour le type 3). Il faut également que les symptômes persistent au moins six mois à un degré inadapté et qui ne correspond pas au niveau de développement de l'enfant. Le DSM-IV-TR insiste aussi non seulement sur la durée des symptômes, mais également sur la présence d'un certain degré de gêne fonctionnel lié aux symptômes, et ce dans au moins deux types d'environnement différents (par exemple : maison et école) ; que les symptômes apparaissent avant l'âge de sept ans et provoquent une altération cliniquement significative du fonctionnement sociale, scolaire ou professionnel (DSM-IV-TR 2000).

Pour la CIM-10 (Classification Internationale des Maladies, 1990), le TDA/H est considéré comme un problème moteur avant d'être une difficulté d'inattention « car ce terme implique des processus physiopathologiques dont la connaissance n'est pas encore acquise » (C. Bursztjen., 2001) et c'est pour cette raison que la CIM-10

insiste sur la dénomination « Perturbation de l'activité et de l'attention » dans la rubrique des troubles hyperkinétiques. Parallèlement, les critères diagnostiques de la CIM-10 sont presque les mêmes que ceux du DSM-IV-TR « mais l'algorithme diagnostique est très différente, avec une définition de la catégorie beaucoup plus étroite dans la CIM-10. Alors que l'algorithme diagnostique du DSM IV-TR exige soit six symptômes d'inattention, soit six symptômes d'hyperactivité, impulsivité.

Les critères diagnostiques pour la recherche de la CIM-10 exigent au moins six symptômes d'inattention, trois d'hyperactivité, et un d'impulsivité. Au lieu de définir des sous types selon la nature des symptômes prédominants, la CIM-10 permet une spécification selon que les critères du trouble des conduites sont ou non également remplis » (C. Bursztjen., 2006).

Pour la classification française des troubles mentaux de l'enfant et de l'adolescent (CFTMEA, 2000) la position adoptée est la même que dans la CIM-10, le TDA/H est dénommé « Hyperkinésie avec troubles de l'attention », dans la rubrique des Troubles des conduites et des comportements. La CFTMEA insiste sur l'hyperkinésie avant le problème d'inattention et on remarque une grande correspondance avec les critères de diagnostic de la CIM-10. Cependant, elle oblige en même temps le clinicien à s'interroger sur la signification de ces troubles par une étude clinique et psychopathologique élargie afin de rechercher en premier la présence d'une pathologie sous-jacente.

Au vu de ces différentes observations, il ressort que selon les différents manuels de diagnostic (DSM, CIM, CFTMEA), et parfois même à l'intérieur d'un même manuel (le DSM, par exemple), en ce qui concerne l'inattention et l'hyperactivité de l'enfant, les choses doivent être relativisées.

2- le TDA/H : pouvons-nous parler d'un trouble sur-diagnostiqué :

Compte tenu des difficultés de définition concernant le TDA/H, la question du diagnostic est d'autant plus complexe. Les différents taux de prévalence de ce trouble de par le monde est bien représentatif de cette difficulté. Une revue de littérature réalisée par Pol anczyk et al. (2007) met en évidence un taux de prévalence mondial de 5.29% avec cependant une grande variabilité selon les lieux géographiques où les méthodologies utilisées. En effet, nous retrouvons des taux pouvant aller de 3 à 7 % selon l'American Psychiatric Association (DSM IV., 1994). L'explication de ce si grand écart serait principalement l'utilisation de variables méthodologiques différentes selon les études (critères diagnostiques, source d'information). Sans rejeter pour autant l'importance de l'environnement, des études réalisées par Goodman et al. (2003 ; 2005) mettent en évidence qu'une étude épidémiologique utilisant la même méthodologie dans deux pays différents (Russie et Angleterre) obtient des résultats très similaires (1.3% et 1.4% respectivement). A contrario, des méthodologies différentes dans un même pays peuvent donner des résultats très différents (de 3.7% à 8.9%) (Canino et al. 2004).

Cet état des lieux nous démontre que même dans une optique de recherche où la rigueur scientifique est de mise, le nombre de personne « souffrant de TDA/H » est très variable.

En plus de ces difficultés d'ordres méthodologiques, d'autres questions se posent également dans le milieu clinique. Nous nous basons sur divers tests ou questionnaires pour établir un diagnostic, qui souvent s'appuie sur des facteurs d'intensité, de fréquence et de durée pour une période d'âge donnée. Or, comme nous allons le voir tout de suite, ces « périodes d'âge », par exemple : 6-8ans (Ci.

Conners Parent Rating Scale, version longue révisée) peuvent également être remises en question.

Dans un travail qui porte sur le TDA/H, « déficit de l'attention et hyperactivité: Pourquoi souvent les plus jeunes de la classe ? », étude menée sur près d'un million d'enfants publiée dans le Canadian Medical Association Journal en 2012, il est suggéré que les enfants les plus jeunes de la salle de classe sont « sur-diagnostiqués » et « sur-médiqués » pour le Trouble du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDA/H). Les auteurs suggèrent que certes l'immaturité peut favoriser le développement de ces troubles mais c'est une immaturité toute relative. Prendre en compte l'ensemble du développement de l'enfant, son âge exact, son comportement extra-scolaire pourrait éviter de l'étiqueter TDA/H alors que ce n'est pas toujours le cas. En effet, ces enfants sont aussi ceux auxquels sont le plus fréquemment prescrits des médicaments pour traiter le TDA/H.

Il paraîtrait intéressant de prendre en compte l'âge relatif. Une année d'avance seulement, à cet âge, et l'enfant peut paraître immature par rapport à ses camarades plus âgés. Ce décalage apparent de maturité est appelé « l'effet de l'âge relatif (relative-ageeffect) » et peut influencer sur la « performance » académique et sportive de l'enfant, « plus jeune, plus diagnostiqué ». Les chercheurs de l'University of British Columbia étaient curieux d'étudier cet effet, ce qu'ils ont fait sur 937.943 enfants âgés de 6 à 12 ans originaires de Colombie-Britannique, une province canadienne. Ils constatent que les enfants sont 39% plus susceptibles d'être diagnostiqués et 48% plus susceptibles d'être traités avec des médicaments pour le TDA/H s'ils sont nés en décembre de l'année par rapport à janvier de la même année soit avec une année de moins pour la même classe.

Parallèlement à cela, Bernard Golse suggère un rôle important de la société envers l'évolution du taux de TDA/H. Dans ce sens, l'auteur dit qu'en matière d'hyperactivité de l'enfant, les choses doivent être relativisées : « ce qui apparaît comme pathologique à une époque donnée sera peut-être considéré comme normal à une autre parce que la tolérance d'une société à l'égard de l'agitation de ses enfants se fonde aussi, en partie, sur des critères éducatifs et une représentation de l'enfance éminemment variables. Je me plais parfois, ajoute Bernard Golse, à imaginer que dans quelques décennies, ce seront les normo-actifs d'aujourd'hui qu'il faudra alors "traiter" parce que ladite hyperactivité actuelle sera devenue un avantage sélectif au regard de l'évolution du *zapping* et des nécessaires compétences en micro-informatique ! L'hyperactivité n'est donc qu'un symptôme dont la description est très authentiquement environnement-dépendante (B. Golse., 2003).

En conclusion, le TDA/H est le trouble le plus fréquemment observé de part ses critères diagnostiques dans tous les manuels diagnostiques (qu'il s'agisse de la CIM, du DSM, ou de la CFTMEA), même sa question de diagnostic est relative comme l'a souligné B.Golse précédemment, observation à laquelle se rajoute l'étude publiée dans le Canadian Medical Association Journal sur le déficit de l'attention et hyperactivité: Pourquoi souvent les plus jeunes de la classe ?

3- Le TDA/H ou Les TDA/H ?

Existe-t-il en effet un seul TDA/H ? Par définition, il peut y avoir TDA *avec* ou *sans* Hyperactivité ce qui fait déjà des formes différentes du trouble. Par ailleurs, le DSM-IV propose trois sous- types différents : A1 ; TDA/H type Inattention prédominante, A2 ; TDA/H type Hyperactivité Impulsivité prédominante et enfin

A3 ;TDA/H type mixte. En outre et selon les données prévisionnelles du DSM-V publiées en février 2010, de multiples modifications sont annoncées avec des conséquences sur le diagnostic :

- Arrêt des sous-types prédominance hyperactivité / impulsivité et inattentif. Le TDAH devra être affecté à des critères actuellement utilisés pour désigner le sous-type mixte.

- Suppression du sous-type Inattention prédominante mais création d'un nouveau diagnostic de syndrome de déficit attentionnel (ADD) avec son propre code (exigeant qu'aucun critère d'hyperactivité / impulsivité ne soit présent)

A ces aspects comportementaux, il est intéressant d'apporter le regard de la neuropsychologie dans l'évaluation du diagnostic. En effet, différents modèles théoriques donnent une « explication » au pourquoi du trouble. Nous verrons principalement ici deux hypothèses théoriques afin de répondre à notre question initiale. Rajoutons que nous ne tiendrons pas compte dans la suite de cet exposé des liens et confusions qui peuvent être faits entre différents troubles et le TDA/H, le trouble bipolaire par exemple. Nous resterons centré sur les différentes visions du TDA/H uniquement.

3-1) Le modèle de Barkley (1997)

Le modèle de Barkley est celui faisant référence chez les professionnels de l'hyperactivité. Toutefois, il ne concerne que les enfants atteints de TDA/H de type mixte ou hyperactivité-impulsivité prédominante. Ceci s'explique par le fait que selon Barkley, les enfants atteints de TDA/H de type inattention prédominante forme un groupe distinct. Selon ces groupes, les différentes attentions ne sont pas touchées de façon identique. Dans la forme inattention prédominante, c'est

l'attention sélective qui serait touchée, alors que dans les deux autres formes, ce serait l'attention soutenue.

L'hypothèse sur laquelle se base ce modèle est la suivante : le déficit primaire du TDA/H est un trouble d'inhibition et non un trouble d'attention. Selon l'auteur, l'inhibition remplira trois fonctions :

- inhiber une réponse prédominante.
- arrêt d'une réponse en cours.
- contrôle des interférences susceptibles d'apparaître après l'inhibition de la première réponse.

Comme nous l'avons dit, le déficit primaire dans le TDA/H serait donc d'abord un déficit d'inhibition des comportements. Ce déficit entraînerait secondairement une perte d'efficacité de quatre fonctions exécutives que Barkley identifie comme :

- *la mémoire de travail* : Goldman-Rakic (1995, cité dans Barkley 1997) définit la mémoire de travail comme « la capacité de garder une information en mémoire en l'absence d'un signal extérieur et d'utiliser cette information pour orienter une prochaine réponse ».

Une dimension importante de cette fonction est la temporalité, Cette dimension serait perturbée chez l'enfant atteint de TDA/H, on parle de « myopie temporelle » (Poncelet, Majerus & Van der Linden, 2009). Elle expliquerait que le comportement est plus contrôlé par le présent, le « maintenant », plutôt que par les représentations des informations internes dépendantes du passé ou du futur. Les enfants atteints de TDA/H seraient plus influencés par les événements immédiats et leurs conséquences que ceux plus distants dans le temps. Plus long sera le délai

entre un comportement et ces conséquences, moins bon sera la réussite des enfants atteints de TDA/H.

- l'Autorégulation des affects, de la motivation et de l'éveil : permet la séparation des faits et des émotions. Un déficit de cette fonction impliquerait une plus grande réactivité émotionnelle aux événements immédiats, une moins bonne capacité d'anticipation des réactions émotionnelles futures ainsi qu'une moins bonne capacité à gérer et réguler les états émotionnels.

- *internalisation du langage* : correspond au langage utilisé pour structurer nos comportements, les organiser en fonction de règles et pour le raisonnement moral. Un déficit de cette fonction expliquerait la moins grande docilité des enfants atteints de TDA/H.

- *reconstitution* : Bronowski (1997, cité dans Barkley, 1997) présente cette fonction par deux processus : le premier consiste en l'analyse, qui décompose des séquences d'événements ou de messages en leurs parties qui les composent et le deuxième en la synthèse qui recombine ces unités d'informations afin de reconstituer le message d'origine ou d'en créer un nouveau toujours à partir de ces informations.

Selon Barkley, le défaut d'attention soutenue du TDA/H type mixte serait la conséquence tertiaire d'un déficit d'inhibition et des quatre fonctions exécutives citées précédemment. Cette faiblesse des mécanismes d'inhibition donne la possibilité aux distracteurs de perturber les fonctions exécutives qui permettent l'autocontrôle et la persistance dans une tâche. Par conséquent, dans ce modèle, l'amélioration des capacités d'inhibition devraient entraîner une amélioration du fonctionnement des quatre fonctions exécutives et donc du comportement.

3-2) Le modèle de la double voie de Sonuga-Barke

Ce modèle décrit le TDA/H comme le résultat développemental de deux processus distincts: cognitif et motivationnel. Le premier est un désordre de la pensée et de l'action dû à un défaut d'inhibition. Le second est une aversion acquise pour les délais faisant le lien entre une altération des circuits de récompense, les symptômes du TDA/H et l'engagement dans la tâche.

Le défaut d'inhibition est une caractéristique primaire et les dysrégulations cognitives (mémoire de travail, autorégulation des affects, de la motivation et de l'éveil, internalisation du langage et reconstitution) et émotionnelles en sont les manifestations secondaires (Sonuga-Barke, 2002). L'aversion pour les délais est quant à elle secondaire à une combinaison d'altération fondamentale dans les mécanismes de récompenses et dans les caractéristiques de l'environnement de l'enfant en développement. L'expression de l'aversion pour les délais est dépendante du contexte.

Selon ce modèle, l'émergence des symptômes du TDA/H est due à une aversion pour les délais alors que les difficultés d'engagement dans la tâche seraient majoritairement dûes à une dysrégulation cognitive lors de tâches faisant appel à de la flexibilité mentale de la mémoire de travail ou encore à de la planification.

Il est très important de voir que dans ce modèle, il n'y a pas d'accès direct des fonctions exécutives aux symptômes du TDA/H, alors que la composante motivationnelle a une influence directe sur ces symptômes et sur la quantité d'engagement dans la tâche.

Solanto et al. (2001) ont réalisé une étude confrontant « face à face » ces deux voies chez des enfants atteints de TDA/H type mixte par rapport à une population

contrôle. Les auteurs déduisent que l'aversion pour les délais ainsi qu'un déficit du contrôle inhibiteur sont les noyaux du TDA/H mais ne sont pas reliés entre eux.

Il ressort de ces deux modèles deux principaux facteurs étiologiques du TDA/H. Un facteur cognitif à travers un défaut d'inhibition et un facteur environnemental à travers l'aversion des délais acquise.

De ces deux approches ressort deux types de TDA/H. Le premier est décrit neuropsychologique sous-tendant des aspects neurophysiologiques et le deuxième décrit environnemental à travers le style éducatif et les valeurs et normes culturelles. Par conséquent, pour des comportements similaires, se pose la question d'origines différentes. De mêmes comportements s'expliquent par des origines différentes, la prise en charge qui en découle sera par définition différente également. D'où l'intérêt d'une évaluation précise et attentive en amont afin d'essayer de déterminer l'origine princeps des difficultés.

4-TDA/H structure et symptôme : le TDA/H peut apparaître dans plusieurs troubles, même dans les psychoses, et cela nous oblige à comprendre ce trouble dans toutes ses formes que ce soit comme une structure indépendante, ou bien un symptôme dans différent tableau clinique. En ce sens, Morice Berger tente de répondre à cette question dans son livre « l'enfant instable, 1999 » et souligne que le TDA/H peut exister dans les deux formes. Parfois comme un symptôme dans un tableau clinique et parfois comme une structure indépendante (M.Berger, 1999). Pour essayer d'éclaircir cette question, nous allons illustrer notre discussion par un cas clinique. Il s'agit d'un enfant de huit ans, dénommé Radouane, le sujet souffre d'un échec scolaire, les enseignants ayant souligné un manque de concentration. Radouane est le garçon d'une fratrie de trois dont l'inné est en deuxième année

moyenne et l'autre en première année moyenne. Les deux sœurs ont des bons résultats scolaires. Dès le premier entretien clinique avec Radouane, il montrait des comportements d'inattention, comme il était attaché à sa mère, de son côté Radouane était calme dans cet entretien (avec la présence de sa mère), et lors de l'avancement des entretiens la mère nous confie que le moment où Radouane a quitté la maison pour rejoindre l'école pour la première fois. Avait souffert d'une phobie scolaire. La mère, de son côté a essayé de rassurer son fils, mais en sachant que la scolarisation de Radouane est un sujet indiscutable. Lorsque Radouane a compris ce message, il fut obligé d'accepter la scolarisation, mais sans accepter la séparation de sa mère. Après quelque temps, les symptômes précédents ont disparu, mais parallèlement le manque de concentration s'est installé et l'échec scolaire est devenu une obligation

Mots clés : dédicatoire, onomastique, odonyme, débaptisation, rebaptisation. Si nous essayons de faire une lecture de ce cas clinique, on remarque que Radouane a souffert au début de sa scolarisation d'une phobie scolaire. Dans sa situation, Radouane n'a pas pu supporter la séparation de sa mère, (le travail clinique nous a permis de déceler que Radouane était très attaché à sa mère). Il cherche non seulement sa présence mais également à la satisfaire, et comme la mère était très attaché à la scolarisation de son fils, Radouane a trouvé ce compromis pour sa situation, d'une part accepter l'école avec ce symptôme (manque de concentration) avec un échec scolaire et puis quitter l'école, et d'autre part rejoindre sa mère mais avec une compréhension de sa part, donc le manque de concentration n'était dans notre cas qu'un symptôme pour un autre tableau clinique c'est la phobie scolaire.

En outre le clinicien est sensé être prudent pendant le diagnostic et réaliser un diagnostic différentiel comme dans le cas par exemple du trouble obsessionnel-compulsif (TOC) chez l'enfant, surtout quand il est sévère et qu'il peut se manifester par une instabilité motrice. Aussi, le chevauchement qui peut apparaître entre un enfant qui présente un TDA/H et un autre qui présente un trouble oppositionnel est à prendre en compte, car ce dernier va tendre à peut-être ne pas vouloir faire ses devoirs par manque d'intérêt et non par manque de concentration.

5-conclusion :

Parler du diagnostic de TDA/H ne revient pas à la question d'un ensemble de quelques symptômes observés chez un enfant, mais nous pensons que la question la plus importante est celle du contexte de ces symptômes, en d'autres termes nous devons « élargir le champ de notre vision ». en outre les outils qui sont utilisés dans un objectif diagnostique sont à relativiser comme nous l'avons souligné dans le chapitre précédent (troisième chapitre) et, de prendre plusieurs variables avant d'étiqueter l'enfant (son âge par rapport à ces camarades de classe, son histoire dans sa famille) sont des éléments primordiaux à prendre en considération, au même titre que s'interroger sur la signification de ces symptômes de TDA/H. Pour cela, une étude clinique et psychopathologique élargie est nécessaire afin de rechercher en premier la présence d'une pathologie sous-jacente comme nous l'avons souligné dans le cas de Radouane (dans le quatrième chapitre).

Références bibliographiques :

- 1- American Psychiatric Association. (2003). DSM-IV-TR, Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux. Ed Masson, 4^e édition (texte révisé), Paris, France.
- 2- R.A , Barkley, DuPaul, G.J. & McMurray, M.B. (1990). Comprehensive Evaluation of Attention Deficit Disorder With and Without Hyperactivity as Defined by Research Criteria. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*. 58(6), 775-789.
- 3- R.A, Barkley,. (1997). Behavior Inhibition, Sustained Attention, and Executive Functions: Constructing a Unifying Theory of ADHA. *Psychological Bulletin*. 121(1), 65-94.
- 4- Bernard, Golse,(2003) L'hyperactivité de l'enfant un choix de société
Editions Cazaubon Le Carnet PSY/3 - n° 78 p 26 à 28
- 5- C. Bursztejn a. , B. Golse (2006), L'hyperactivité avec troubles de l'attention : questions cliniques et épistémologiques *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence* 54 ,pages29—37.
- 6- C. Bursztejn (2001): L'hyperactivité motrice avec deficit de l'attention; maladie neurodéveloppementatale ou construction nosographique. *enfance et psy* 3/2001 N : 15 , p 137-145.
- 7- Classification Française des Troubles Mentaux de l'Enfant et de l'Adolescent-R-2000. Sous la direction de R. Misès. Éditions du CTNERHI, Quatrième édition, Paris, 2002. EMA
- 8-M. Berger :(1999) : l'enfant instable, approche clinique et thérapeutique, dunod, paris.
- 9- Sonuga-Barke, E.J.S. (2003). The dual pathway model of AD/HD: An elaboration of neuro-developmental characteristics. *Neuroscience & Biobehavioral Reviews*, 27(7), 593-604